

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie / Musée du Temps - Convention de partenariat entre la Ville de Besançon et l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine (ASTB) dans le cadre du Trail des Forts du Grand Besançon

M. l'Adjoint DAHOUÏ, Rapporteur : Le dimanche 10 mai 2009 aura lieu à Besançon le Trail des Forts du Grand Besançon.

Cette épreuve de course à pied de 33 km, organisée pour la cinquième fois par l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine se déroule sur les sentiers et chemins entourant Besançon ; elle est effectuée en individuel ou en relais de deux ou trois coureurs.

L'édition 2008 avait rassemblé 910 coureurs de 3 pays et 38 départements. Un challenge «Entreprises» permet de récompenser les entreprises qui ont engagé au moins trois coureurs. Environ 200 bénévoles participent à la réussite de cette journée.

Pour réaliser cette manifestation et répondre à ses besoins matériels et financiers, l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine fait appel à des partenaires. En échange, l'Association s'engage à assurer la promotion de ses partenaires (plaquette, logos, affiches, site internet, couverture presse) lors de l'organisation de cette journée.

Depuis 2004, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et le Musée du Temps ont donné des moulages, des montres et des billets d'entrée gratuite qui sont attribués aux vainqueurs et participants.

Cette année les musées proposent d'offrir 3 moulages, «la tête du taureau d'Avrigney», «la tête égyptienne», «la statuette d'Osiris» et 125 entrées pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 10 ouvrages sur l'exposition Skoda, 50 livres sur le Palais Granvelle et 125 entrées pour le Musée du Temps. Ce don est estimé à 1 910 €.

Une convention sera établie entre la Ville de Besançon et l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine au titre de l'année 2009 pour matérialiser ces dons manuels.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à :

- autoriser le don des objets
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'ASTB.

«M. LE MAIRE : Une petite parenthèse pour vous inciter à aller voir l'exposition Simon VOUËT inaugurée hier soir. C'est une très très grande exposition, certainement une des plus grandes expositions que nous ayons eues à Besançon depuis une dizaine d'années».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 3 avril 2009.